

**MOBILISATION INÉVITABLE ?**

Chers membres de la section locale 2005, unité Intercontinental,

Voilà déjà presque six mois que nous avons obtenu une convention collective sur laquelle le syndicat et l'employeur se sont mis d'accord. Les négociations ont été difficiles surtout en tenant compte des choix et des options avec lesquels nous devons composer. Avec un peu de recul

je sais maintenant que l'équipe de négociation a fait tout ce qu'elle pouvait pour enfin créer une des meilleures conventions dans l'histoire de l'hôtellerie.

Cependant, je me souviens de tous les débats et des coupures que nous avons subis avant les négociations. Je me suis permis de rêver et de croire qu'enfin notre employeur respecterait cette fois-ci nos ententes.

Nous sommes encore à justifier :

- .le manque de préposés à la réception pendant que les attachés font leur travail
- .la mauvaise gérance du service de la plonge
- .les quarts de travail des cuisiniers effectués par les chefs
- .le nombre insuffisant de préposés aux chambres
- .le manque considérable d'entretien ménager sur les étages dû aux coupures des équipiers et
- .la méconnaissance des besoins banquets afin de respecter les standards qui font la différence à Montréal...

Aussi, que dire des horaires dont l'ancienneté n'est pas toujours respecté pour les congés réguliers et spéciaux. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que notre employeur (sous la pression des propriétaires) ne semble pas tenir compte du facteur humain et atténue le climat de confiance que le comité syndical souhaite entretenir.

Il est évident que depuis les négociations, les vacances estivales et la rentrée scolaire de nos enfants, les activités syndicales ont été un peu ralenties. Bien sûr, certains en ont profité pour contourner la convention collective. Il ne faut pas s'en faire, c'est normal puisque le dicton mentionne que « QUAND LE CHAT N'EST PAS LÀ, LES SOURIS DANSENT ».

Beaucoup d'entre vous venez me voir pour me dire que le syndicat ne fait rien pour changer les choses. Oui, vous avez tout à fait raison, puisque le syndicat est en soit « LE REGROUPEMENT DE TRAVAILLEURS POUR DÉFENDRE LEURS DROITS ET AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ». Ce qui m'amène donc à vous rappeler que sans vous tous ensemble, il n'y a pas de syndicat. Je fais souvent mention de MOBILISATION et je sais que beaucoup d'entre vous y croient. Nous aurons l'occasion d'en discuter et nous pourrions remercier nos propriétaires de nous forcer à se tenir debout.

Une page de notre histoire s'est tournée avec la fermeture du bar CHEZ PLUME et bientôt avec celle de la buanderie. Ce n'est pas de gaîté et de cœur que nous verrons nos collègues de travail partir dans ce remue-ménage. Il est important de leur montrer de l'empathie et de la gratitude. Vous savez qu'ils peuvent être tristes et frustrés de ce dénouement. Nous en essayons tous les effets que cela occasionne sur l'ambiance de travail. Je souhaite à chaque personne affectée de trouver son compte ailleurs ou encore dans l'entreprise. J'espère que nos dirigeants seront prêts à planifier l'organisation du déroulement des opérations du nouveau concept. Pour ce qui est du comité syndical, nous nous assurerons que les personnes concernées par la convention collective auront du travail. Soyez assurés que la compagnie de sous-traitance n'effectuera que le nettoyage et pas la livraison du linge aux chambres.



**L'INTERCONTINENTAL, NOTRE JOURNAL SYNDICAL**

**LOCAL 2005**

**TCA**  
QUÉBEC

J'aimerais également attirer votre attention sur la rencontre conjointe des TCA CANADA qui a eu lieu au centre Sheraton de Montréal au mois d'août. Nos collègues de cet hôtel étaient d'une fierté et d'une solidarité épatante. La présidente Nicole Jacques appuyée par un comité tellement solide brillait par son dévouement envers ses membres. Lors de l'ouverture du congrès plus d'une centaine de membres de la section locale 2609 sont entrés dans la grande salle sous les applaudissements déchaînés des 1200 syndiqués de partout à travers le Canada. Il est vrai de dire que les gens d'hôtellerie de par leur multiculturalisme sont un monde à part et collectivement complice. C'est ce que nous sommes nous aussi à l'Intercontinental. Nous devons être tout aussi fiers. Nos confrères du Sheraton amorcent présentement les préparations en vue de leurs négociations. Le comité syndical de la section locale 2005 donne son appui à la section locale 2609 du Centre Sheraton et démontrera sa mobilisation au besoin. Il ne faut jamais penser que nous sommes seuls. Il y a d'autres hôtels TCA, et qui sait, devant la nouvelle façon de faire des dirigeants et des capitalistes de ce monde, nous aurons peut-être à former de plus grandes sections locales d'hôtellerie en se fusionnant.

Charles Desgagnés, Président de la section locale 2005

## SECTION GRIEFS

Nous avons quelques griefs en cours :

- .trois en 2ème étape,
- .trois qui ont été retirés,
- .quatre qui ont eu un règlement, et
- .un a été déposé en arbitrage.

Le comité de griefs, en lien avec celui des relations de travail, insiste sur la pertinence de faire un grief dans le but de respecter vos droits et votre convention collective.

Il arrive que certains d'entre vous aient une plainte à formuler sans pour autant faire un grief. Malheureusement, dans plusieurs des cas il serait nécessaire de déposer le grief lorsque celui-ci est pertinent. Il est dans votre intérêt et celui de vos confrères de passer à l'action. C'est un droit que vous avez et le comité de griefs est là pour vous épauler.

Charles Desgagnés

## Des experts parmi nous ?



Monsieur Chênevert a eu l'occasion de discuter avec Haviv et Raphaël de l'entretien ménager et a sans aucun doute constaté leur professionnalisme et leur détermination. Ils ont argumenté sur la nécessité de l'entretien des tapis ainsi que sur l'équipement approprié pour effectuer les différentes tâches de leur travail. Encore une fois, nous invitons nos dirigeants à ne pas utiliser les sous-contractants et à faire confiance à leurs employés.

Charles Desgagnés



# ATTENTION À VOTRE BANQUE DE CONGÉS !

Le comité syndical lance un appel à tous ses membres afin de clarifier certaines mises en garde concernant les congés sans solde, les flottants, les fériés, les vacances, et les jours de maladie.

Au sujet des « sans solde », ils doivent être demandés par écrit avec un minimum de 14 jours à l'avance. À l'article 27, il est expliqué le fonctionnement de ces demandes.

Les congés fériés sont généralement payés automatiquement à moins que vous n'ayez demandé qu'ils vous soient payés une autre journée.

Pour ce qui est des vacances, un minimum de 30% des employés peuvent partir pendant la même période. Il est primordial d'en afficher vos préférences sur un tableau prévu à cet effet. Les vacances ne sont pas cumulatives et doivent être prises durant l'année courante.

Les congés flottants, au nombre de trois, doivent être pris à compter de la date d'anniversaire de votre statut régulier. Encore une fois, ils ne sont pas cumulatifs d'une année à l'autre.

Il n'y a pas d'attente pour le paiement d'un congé de maladie, par contre il se peut que l'employeur vous demande un billet de médecin dès la première journée.



## COMITÉ DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET PROPRIÉTÉ AU TRAVAIL

Est-ce important de travailler dans un endroit propre ?  
Est-ce que les tapis ont d'être nettoyés et d'être lavés ?  
Est-ce que les aires de service doivent être entretenues ?  
Est-ce que l'on peut laisser les chariots et les étages sales ?  
Est-ce que les salons banquets se doivent d'être propres ?  
Est-ce que la sécurité des employés est en cause suite à ces questions ?

Toutes ces questions et bien d'autres pourront être débattues en comité conjoint en santé sécurité au travail. N'hésitez pas à donner votre nom aux ressources humaines. Nous espérons découvrir tous ensemble les solutions afin de faire le ménage...



Exécutif

Président : Charles Desgagnés  
Vice-président : David Delaunière  
Archiviste : Jean-Michel Montiel  
Huissier Marco Scartozzi  
Syndique : Olivier Martineau  
Jimmy Diegue  
Guide : Gisèle Dossaus  
Trésorier : Sylvain Deshaies  
Journal  
Charles Desgagnés  
Jean-Michel Montiel  
Sylvain Deshaies

tca2005inter@hotmail.com  
tél cell syndical: 514-475-1702

SAVIEZ-VOUS QUE ?  
SAVIEZ-VOUS QUE ? SAVIEZ-VOUS ?

## Pierre qui roule amasse de la mousse?



Nous, à l'Intercontinental, avons fait la preuve que dans les aires de services des étages 10 à 26, les chariots et les tables du service aux chambres traînent sous leurs roues des dépôts poussiéreux qui servent ensuite à enjoliver le tapis des couloirs.



## Tous solidaires avec nos supérieurs \$\$\$\$\$\$\$

Le supérieur qui fait votre boulot pendant que vous êtes à la maison est content de recevoir un grief parce qu'il n'osera jamais dire à son patron qu'il a mieux à faire dans son rôle de superviseur.

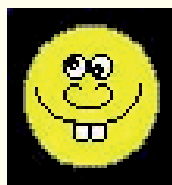


## LA SECTION PHOTO NE SERA PAS POUR CE JOURNAL-CI !!!

La raison est fort simple. Nous ne voulons pas montrer ce pourquoi nous ne sommes pas fiers. Et bien sûr, nous souhaitons garder un lien de confiance avec notre employeur.

## DES SOURIRES POUR TOUS !

Devrons-nous bientôt faire l'acquisition de sourires... quelques modèles comme le sourire moqueur, le sourire constipé, le sourire forcé, le sourire méprisant et le sourire hypocrite... Seulement les employés heureux pourront s'en départir afin de sourire pour de vrai!!!!!!!



## ALLO! RESPECT..... YO! MEN YO!

Le syndicat est affaibli lorsque des membres ne sont pas solidaires dans leurs actions et quand eux-mêmes ne respectent pas leur convention syndicale. Le syndicat est plus fort lorsque les gens se tiennent et partagent leurs idées et stratégies et profitent également de leur diversité culturelle.

# Comité environnement

Le comité de l'environnement a assisté le 18 septembre dernier à une rencontre des comités des TCA du conseil Québécois. Le but était de savoir quelles démarches avaient été faites dans nos milieux de travail. Nous leur enverrons nos réalisations afin qu'elles soient sur la bannière du prochain conseil québécois à l'automne.

Le plan d'action mis en place par le Sheraton est très intéressant. Ils font maintenant du compostage avec la participation des employés de la restauration, des bars et des banquets. Ils auront aussi une prise disponible pour les clients possédant une voiture électrique.

J'ai rencontré le directeur de l'hôtel Intercontinental et je lui ai demandé si nous allions agir dans le même sens prochainement et sa réponse fut positive. Cela devrait être nos objectifs pour 2011.

J'espère, le moment venu, pouvoir compter sur la participation de tous les services concernés. **AUJOURD'HUI, LE PLAN VERT EST UNE CHOSE IMPORTANTE POUR NOS CLIENTS PRÉSENTS ET FUTURS.**

Votre comité de l'environnement

Jean-Michel Montiel



## CEP (CONGE EDUCATION PAYE)

J'aimerais remercier mon président, ainsi que le comité exécutif pour m'avoir permis d'assister à cette formation syndicale. Je viens de terminer ma première semaine et je peux dire que ce fût très enrichissant, tant sur le plan de l'apprentissage que sur le plan humain.

Nous sommes une trentaine de personnes venant de milieux différents et nous partageons nos expériences de travail. Dans tous les différents secteurs d'activités nous avons trouvé une constance chez l'employeur; celle de vouloir briser le Syndicat et d'ainsi diviser les travailleurs. Ceci dans le but d'obtenir un meilleur contrôle qu'ils perdent lorsque nous restons unis.

Nous devons travailler ensemble et poursuivre le même but, c'est-à-dire garder et défendre nos droits puisque les employeurs, les propriétaires ou les représentants de la compagnie agissent en premier lieu pour le bien de leur entreprise en oubliant quelques fois le facteur humain.

Chacun de nous doit et a le devoir de dénoncer ce que l'employeur fait pour nous harceler. Notre syndicat a inclus dans ses lois et règlements une politique contre le harcèlement au travail. Nous avons l'article 7 de notre convention collective qui est une partie de la loi contre le harcèlement au travail. Notre force est celle de se tenir ensemble et de se rallier à notre président et notre comité exécutif pour pouvoir contrer les agissements fautifs de notre employeur.

DOMINIQUE SIMARD  
MEMBRE DU COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL



## Attention! Attention!

Nous aimerions obtenir les courriels des membres afin de vous faire parvenir le journal syndical. Une façon efficace, rapide et « verte ».

Voici notre courriel: [journal2005@hotmail.fr](mailto:journal2005@hotmail.fr) . Vous pouvez également venir nous voir!  
**MERCI!**



# Toutes mes excuses monsieur Chênevert ...

Comme vous le savez, nous avons eu toutes sortes de débats sur les relations de travail ainsi que sur les problèmes d'organisation à l'intérieur de nos départements au cours des dernières semaines. Nos préoccupations et inquiétudes nous ont fait parfois dériver de notre route. Ceci n'excuse pas la manière et les propos que j'ai utilisés à votre endroit. Je sais aussi que vous êtes un homme très intelligent et que vous avez compris l'essentiel de mon message.

Charles Desgagnés

## Les primes d'abord !

C'est lors d'une rencontre avec M. Bernard Chênevert, M. Sébastien Gagné et Mme Sophie Tripier que notre représentant national M. François Beaudoin et moi-même avons cherché à clarifier la situation des primes de départ car des rumeurs fusant de toutes parts font en sorte que personne ne s'y retrouve.

J'ai souvent mentionné aux intéressés de faire un choix et de confirmer le tout avec le département des ressources humaines. Permettez-moi de signifier ma déception quant à ceux qui tiennent deux discours sur leurs réelles intentions. Malgré le fait que c'est une décision difficile, le but n'est pas de compliquer vos vies mais plutôt de faciliter votre réorientation. C'est dans cette optique que l'entreprise et le syndicat travaillent. Nous vous tiendrons prochainement au courant des développements.

Charles Desgagnés

## L'EMPLOYEUR RENCONTRE LA RESTAURATION.

La direction a demandé cette rencontre dans le but de nous informer d'un certain nombre de plaintes venant notre clientèle. Elle dit qu'elle ne peut plus tolérer dans l'avenir ces commentaires négatifs sur le service et le comportement de certains employés. Elle spécifie que les personnes concernées par ces plaintes seront rencontrées individuellement. La direction a ensuite donné quelques exemples de plaintes formulées par nos clients récemment. Elle a insisté sur leur vision et position en ce qui a trait au style de service et ambiance recherchée chez OSCO! Elle invite les serveurs à être plus décontractés et plus disponible envers les clients. Ceux-ci doivent bien connaître les vins et les menus pour suggérer adéquatement, vendre mieux et surtout s'amuser en travaillant.

Suite à une rencontre avec la direction, les employés de la restauration ont tenu à exprimer dans le journal leurs observations:

J'ai cru que nos patrons voulaient absolument se débarrasser de nous, cependant je suis surpris de voir qu'ils tiennent à nous et sont prêts à donner des formations sur la vente afin d'améliorer notre service à la clientèle.

. Je suis content d'avoir pu expliquer que lorsque l'on nous demande d'effectuer certaines tâches qui ne sont pas les nôtres, (ex : le dressage des desserts) cela a pour conséquence que nous ne sommes pas pleinement disponibles pour nos clients.

.C'est vrai que nous perdons beaucoup de temps à effectuer les tâches des cuisiniers et des employés de la plonge. C'est de qui arrive lorsque nous devons nous occuper de monter le buffet du petit-déjeuner)

.Il arrive souvent que nous n'avons pas la vaisselle et les ustensiles qu'il faut pour faire la mise en place. Celle-ci n'a pas été lavée. Aussi, je travaille fort pour m'améliorer et répondre aux attentes de l'entreprise. Vous l'avez remarqué.et m'en avez fait la remarque.

.Il est vrai de dire que parfois les clients attendent à l'accueil. Il faut dire aussi que l'hôtesse n'est pas toujours en service. Un serveur de plus à l'horaire à plusieurs occasions serait apprécié. Il faut également tenir compte du matériel manquant pour faire notre boulot correctement.

.Au bar, il nous manque beaucoup de choix de boisson. Il est arrivé que nous n'avions pas les bons choix de tapas. J'apprécie que la direction prenne le temps de revoir tous les petits inconvénients qui peuvent nuire au bon service.

.Nous pensons que la direction cherche à nous rendre plus performant en nous faisant comprendre que la façon de servir le client n'est pas la même que pour l'ancien restaurant « Les Continents ».

.Nous croyons que la direction veut nous démontrer son appréciation en assumant les frais d'un repas dans un restaurant à tendance provençale ayant la même vision du service recherché pour Osco!

En tant que président, je suis satisfait de la perception des employés de la restauration et de l'approche de l'employeur. Celui-ci prenait des notes suite aux remarques des employés afin de solutionner certains irritants. La formation et la chance de comparer avec d'autres restaurants du même calibre profiteront sans aucun doute aux deux partis. Je suis aussi content de voir les membres de notre syndicat se tenir ensemble et s'améliorer pour le succès d'Osco et ainsi conserver leur emploi.

Charles Desgagnés



## LE COMITÉ DES JEUNES TCA !!!



Lorsque notre président syndical m'a demandé de m'impliquer au sein du comité des Jeunes TCA, je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre. Que ferais-je? Pourquoi et comment le ferais-je? Se conscientiser au monde syndical fait parti d'un processus incontournable. C'est aussi l'occasion de créer des liens avec d'autres sections locales et faire connaître nos droits, la convention et les nombreux avantages aux autres travailleurs syndiqués.

Il est plus important que jamais pour nous les jeunes de prendre la place qui nous revient syndicalement afin de protéger et garder ce que nos prédécesseurs ont acquis lors des négociations. C'est pour le bien de nos membres et des travailleurs en général.

Au printemps dernier j'ai participé au conseil annuel des jeunes TCA d'une durée de trois jours au Lac Taureau. Il y avait des travailleurs de plusieurs champs d'activités qui vivent des problématiques semblables aux nôtres, comme la diminution du personnel, l'ajout de tâches de travail et le non respect de la convention. Les entreprises cherchent à faire plus d'argent en réduisant le nombre d'employés qui se doivent d'être toujours plus performants.

J'invite donc les jeunes de l'hôtel à se joindre à moi. Venez aux rencontres syndicales, et même plus, joignez-vous au sein de l'exécutif de la section locale en participant à différents comités comme le journal, l'organisation d'activités, etc. Venez rencontrer le président et le comité syndical afin de connaître les nombreuses formations qui s'offrent à vous.

SOLIDAIREMENT,

Vincent Auger.

### Racisme, surtout pas ici, ... ni ailleurs. ....



Nous avons eu vent dernièrement de certains arguments raciaux, et ce à quelques reprises. Je suis de ceux qui croient qu'entre adultes consentants il est possible de faire des blagues, mais faites attention aux préjugés... pensez aux personnes et respectez leurs valeurs.

Nous ne sommes pas obligés de s'aimer tous les uns les autres, par contre, le comité syndical déplore le manque de tolérance de certains de ses membres.

N'oubliez pas que vos enfants, les leurs, les autres et les miens grandiront ensemble pour faire le monde de demain.

Sylvain Deshaies



### Comité éducation

La liste des cours qui seront donnés à l'automne 2010 et au printemps 2011 est maintenant disponible. Vous pouvez venir la consulter au bureau du syndicat.

Pour les personnes qui prendront prochainement leur retraite, j'ai contacté les ressources humaines pour discuter de l'importance du cours « Prendre en main sa retraite » et de ce que ce cours pourrait vous apporter. Je vous ferai part dès que possible du lieu et de la date de cette formation cours.

Votre comité d'éducation,  
Jean-Michel Montiel



### LETTRE D'APPRÉCIATION ENVERS TOUS LES EMPLOYÉS DE LA RÉCEPTION.

(Les bagagistes, les concierges, les téléphonistes, les préposés aux réservations et les préposés de la réception)

Vous pouvez être fiers du succès de votre hôtel car c'est grâce à vous et à votre travail soutenu que nous performons si bien. Malgré les coupures et les taux d'occupation élevés, vous restez professionnels et vous donnez encore et toujours le meilleur de vous même!  
Merci de faire la différence!

Le comité syndical.



